

# L'EST ET LA CÔTE-NORD

FERMETURE À CHANDLER

## 500 fermes dans la forêt publique

Le député Canuel propose de diviser le CAAF de la Gaspésie

GILLES GAGNÉ  
Collaboration spéciale

■ CARLETON — Le critique du Bloc québécois en matière de forêt, René Canuel, croit que la forêt publique attachée à l'usine Gaspésia devrait être divisée en 500 fermes forestières. Il est convaincu que la principale industrie de Chandler demeurera fermée pour plusieurs années à cause de la surproduction de papier.

M. Canuel, député de Matapédia-Matane, circonscription voisine de celle où se trouve Chandler, croit que le partage du contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) de la Gaspésie permettrait de créer 500 petites entre-

prises, vu ce qui s'est passé lors de l'implantation de fermes forestières au Bas-Saint-Laurent.

« Le CAAF de la Gaspésie a plus de 413 000 hectares. En enlevant les territoires qui ne sont pas productifs, on pourrait confier 500 hectares à chaque fermier forestier. J'ai parlé à Jean-Guy Gagnon (qui appuie la création de ces fermes) et à un ingénieur forestier. Les fermes sont en mesure de fournir un revenu annuel de 40 000 \$ à l'entrepreneur et 30 000 \$ à son employé », dit M. Canuel, qui se rend à l'évidence que l'exploitation de la papeterie n'est pas possible dans un proche avenir.

« Du papier, il y en a trop sur le marché. Je n'approuve pas le comportement d'Abitibi-Consolidated. Ce sont des Ponce Pilate, des Judas. Mais s'il y a trop de papier, il y en a trop. Une compagnie, ça n'a pas de cœur. L'usine Gaspésia sera

fermée un certain temps. Tant qu'à l'ouvrir, ce devra être pour longtemps. »

Le député Canuel souhaiterait que le bois des fermes forestières soit transformé dans une coopérative de sciage à bâtir. « Et il faut faire plus que le sécher. Le séchage, ce n'est pas comme une deuxième et une troisième transformation. »

Que doit-on faire des surplus de copeaux, déjà grands en Gaspésie, qui le seront encore plus si la Gaspésie reste fermée et qui augmenteront encore si on ajoute une scierie ? « On doit recycler les copeaux en énergie (cogénération). On va trouver quelque chose », tranche M. Canuel.

Le député bloquiste croit que la fragmentation du CAAF de la Gaspésie sera bien reçue puisque la compagnie Abitibi-Consolidated a fermé en permanence l'usine de Chandler. Il se propose

d'aborder la question avec le ministre québécois des Ressources naturelles Jacques Brassard.

« Je suis fatigué de voir les grandes compagnies venir vider nos forêts, comme mes grands-parents l'ont vu à Sayabec et comme on l'a vu à Rimouski, d'où je viens. On n'a plus de forêt publique. On se donne cinq ou 10 ans, on débute par 50 fermes forestières, on forme les gens et ça progresse à partir de ça. »

René Canuel n'a pas quantifié les sommes que prendrait l'application de sa théorie, mais il renvoie la responsabilité partielle aux gouvernements, et à Abitibi-Consolidated, « qui a fait des millions, même des centaines de millions \$ de profits à Chandler avant d'abandonner ».

Conscient que sa solution ne fera pas l'unanimité, à commencer par son voisin député bloquiste de Gaspé/Bonaventure/Îles-de-la-Madeleine/Pabok, Yvan Bernier, il espère que le débat qui en découlera sera éclairé.

Le député  
ne sait pas  
encore ce  
qu'on fera  
des copeaux

## Sept-Îles s'entend avec son dernier grand contribuable

STÉPHANE TREMBLAY  
Collaboration spéciale

SEPT-ÎLES — Fini les contestations de taxes des grandes entreprises à Sept-Îles, du moins pour les trois prochaines années. La municipalité vient de s'entendre avec Mines Wabush, à qui elle devra signer un chèque de 2 millions \$ pour taxes payées en trop.

Les parties ont convenu de porter à 58 millions \$ l'évaluation municipale de l'entreprise pour le rôle triennal 1998-2000, rôle qui était contesté devant le Tribunal administratif du Québec.

Les autorités municipales estimaient à 78 millions \$ les installations de Mines Wabush à Pointe-Noire. La réduction de 20 millions \$ tient compte, entre autres, du jugement de la Cour d'appel du Québec quant aux différents équipements mobiles de manutention ainsi qu'à la vente du quai de la compagnie au port de Sept-Îles.

De plus, Mines Wabush, qui emploie quelque 400 travailleurs, est parvenue à faire diminuer la valeur de ses installations à 56,4 millions \$ pour les an-

nées 2001 à 2003, une baisse de près de 3 % par rapport au rôle en vigueur.

« Le conseil est satisfait de cette entente », déclare le maire Ghislain Lévesque, qui doit rembourser plus de 14 millions \$ à ses trois plus grands contribuables.

L'aluminerie Alouette a en effet obtenu, en avril, 7,5 millions \$ de la Ville pour remboursement de taxes. La valeur des installations de l'aluminerie est passée de 253 à 175 millions \$. Quelques mois plus tard, la minière IOC recevait pour la même raison un chèque de 5 millions \$. Sa valeur a été réduite de 170 à 140 millions \$ pour la période de 1995-1997 et de 155 à 125 millions \$ pour les années 1998-2000.

Ces grands écarts sont le résultat de différentes interprétations de l'article 65 sur la loi de la fiscalité municipale.

Ce sont les 26 000 habitants qui risquent de payer la note de ces contestations de taxes. Une hausse du compte de taxes des Septiliens est à prévoir pour le prochain budget, dont l'adoption aura lieu ce soir, lors d'une séance spéciale du conseil.

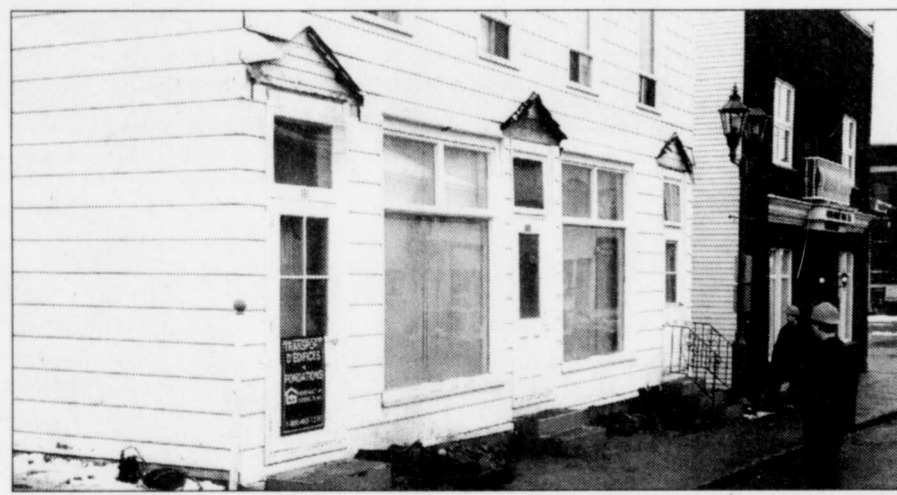
Plus de 14  
millions \$ à  
rembourser

RIVIÈRE-DU-LOUP

## Mal pris, le déménagement !

MARC LAROUCHE  
Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Plusieurs commerçants de la rue Lafontaine à Rivière-du-Loup sont furieux. Demain, une partie de l'artère principale du centre-ville sera complètement bloquée pour permettre de déménager une maison, en pleine période de magasinage des Fêtes.



La maison à déménager a 40 pieds de large.

« Ils ont bloqué une voie la semaine dernière pour faire des travaux sur le terrain qui accueillera la maison, et mon chiffre d'affaires s'en est ressenti de beaucoup, affirme François D'Amours, de Dumoulin Télévisions. Mes ventes ont baissé de moitié. Ce fut ma plus petite journée depuis longtemps. » Son commerce est situé au cœur de la zone visée.

La gérante du Jean Coutu, Francine

Lizotte, considère aussi illogique de bloquer la rue Lafontaine pour ce genre d'opération en pleine période des Fêtes. « Bien qu'il soit difficile d'évaluer les pertes financières, il est certain que nous sommes affectés, comme il est certain que le 15 décembre, ce n'est pas le temps de bloquer une rue dans un tel secteur commercial. Le timing n'est pas bon. »

M<sup>me</sup> Lizotte croit qu'il sera très diffi-

ne pourront pas arrêter. »

LE SOLEIL n'a pu joindre les gérants de la résidence funéraire Marc-André Rioux, à qui appartient la maison qui sera déménagée. Selon nos informations, l'espace ainsi libéré servira de stationnement à l'entreprise. Chez Héneault et Gosselin, la firme chargée de de l'opération, M. Bertin Dumont a indiqué que tout a été et sera fait pour décaler le moins possible.

« Nous commencerons à travailler demain à 3 h. La maison sera déménagée à compter de 8 h. Si tout se déroule comme prévu, elle sera rendue à son nouvel emplacement à 9 h. La rue ne devrait être bloquée dans les deux sens que jusqu'à 9 h. Ensuite, elle ne sera bloquée que du côté sud entre Hôtel-de-Ville et le bureau de poste, jusqu'à l'heure du midi. » L'alimentation électrique sera coupée, le temps que la maison soit passée sous un fil qui traverse la rue.

La maison occupera l'emplacement laissé vacant par un incendie cet été. « Nous avons peu d'espace pour travailler. Des poutres de métal seront installées dans la rue, ensuite nous y ferons glisser la maison sur des rouleaux. À certains endroits, nous n'aurons que deux pieds de jeu pour passer. La maison a 40 pieds de large, et l'intersection Lafontaine/Hôtel-de-Ville en a 42 », d'expliquer M. Dumont.

À la Ville de Rivière-du-Loup, on dit avoir tout mis en œuvre pour assurer la sécurité des piétons, écoliers et automobilistes. « Tout a été prévu pour que la situation revienne à la normale dans les meilleurs délais. Nous ne sommes qu'un intervenant en support. »

**Cherokee «sport» 2000**  
SEULEMENT **329\$** PAR MOIS

**Radical Edition**

COMPREND:  
UNE PLANCHE À NEIGE «KEMPLER»  
AVEC FIXATION, UN SUPPORT  
«MOPAR» POUR LE VÉHICULE ET  
PLUS ENCORE  
UNE VALEUR DE 1000\$ SANS FRAIS

**GOSSELIN**  
CHRYSLER / DODGE / JEEP  
ST-NICOLAS 831-2050  
www.gosselinauto.com

LOCATION 36 MOIS, UTILISATION 61 200 km,  
COMPTANT DE 3880\$ ou échange équivalent,  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS, TAXES EN SUS  
AVEC 1995\$ COMPTANT = 385\$ PAR MOIS  
AVEC 0\$ COMPTANT = 445\$ PAR MOIS

À L'ACHAT DE TOUT PRODUIT CHRYSLER / DODGE / JEEP  
NOUS PAYONS LA TPS POUR VOUS  
ET NOUS VOUS OFFRONS 500\$ DE BONI SUPPLÉMENTAIRE

BOUTIQUE DU  
**Stylo**  
CROSS  
LAMY  
WATERMAN  
MONT  
BLANC  
PARKER

www.stylo.qc.ca  
Traducteur  
électronique  
**199\$**

Sainte-Foy: PLACE LAURIER • Lévis: GALERIES CHAGNON  
Carrefour Laval • Saint-Bruno • Montréal (Simons)

## Pointe-aux-Outardes et Ragueneau disent NON à la fusion à quatre

STEEVE PARADIS  
Collaboration spéciale

RAGUENEAU — Les citoyens de Pointe-aux-Outardes et Ragueneau ont été très clairs. Ils ne veulent pas du projet de fusion de leurs municipalités avec celles de Pointe-Lebel et Chute-aux-Outardes. Les élus souhaitent maintenant que le gouvernement ne leur parle plus de fusion.

Le NON a été particulièrement fort à Pointe-aux-Outardes, avec 96 %. « La ministre Harel a reçu un message très clair des gens de Pointe-aux-Outardes », a lancé le maire Jean-Pierre Boulay. Le taux de participation a été de 60 %.

Avec les résultats de sa ville et ceux de Ragueneau, le maire Boulay constate qu'ils sont rares, les partisans de la fusion des quatre municipalités. « Mais il aurait fallu que Pointe-Lebel et Chute-aux-Outardes tiennent aussi des référendums pour avoir le poids de l'ensemble de la population. »

Le NON était la seule option officiellement représentée dans la localité. Le président de ce comité, Pierre Tremblay, a rappelé que Pointe-aux-Outardes est celle qui tirait le moins d'avantages d'une fusion. « Des quatre villes, on était la plus petite. Nos taxes auraient augmenté, nos services auraient diminué et on aurait probablement eu moins de représentants à la nouvelle municipalité. »

Les citoyens de Ragueneau devaient se prononcer sur deux questions. La fusion à quatre a reçu un NON à 76 %, la fusion avec Chute-aux-Outardes seulement a été rejetée à 83 %. Le taux de participation était de 50 %. « Je souhaite que le gouvernement laisse les gens tranquilles dans leurs municipalités », a clamé le maire Georges-Henri Gagné, qui venait d'apprendre les résultats à la criée, une tradition dans le village. M. Gagné espère également que Québec n'exécute pas sa menace de couper les transferts de péréquation aux municipalités qui refusent de fusionner.

**PRÊT IMMÉDIATEMENT**

Papa Maman  
Les meilleurs  
prix c'est ici!  
Julie Pierre

IDÉAL POUR LA FAMILLE

Intel Celeron 433 MHz  
Carte mère TGV 133 MHz  
CD-ROM 48X + 64 Mo  
Carte vidéo TNT-2 32 Mo  
Moniteur 17" TTX .27  
Disque dur 13Go  
Carte de son + Haut parleurs  
FAX/Modem 56k V90  
Souris/Clavier PS2  
Windows 98 + 2 Jeux 3D inclus

CELERON 500 1549\$  
PENTIUM III 450 1639\$  
PENTIUM III 550 1699\$

**1399\$**

**Info Click**  
Québec 627-6244 Lévis 838-9959

**LE CADEAU DE NOËL IDÉAL**

Plus de rabais,  
moins de restrictions

24 \$5  
- taxes

PLUS DE 165  
CLUBS DE GOLF!

FORFAITS GOLF/  
HÉBERGEMENT

CARTE DE CALCUL DU  
HANDICAP GRATUITE!

NOUVELLE SECTION:  
JUNIORS GRATUIT!

CALENDRIER CIRCUIT  
PROVINCIAL JUNIOR

La carte de crédit

Procurez-vous  
la carte de crédit  
Maxi-golf Visa Desjardins  
pour la promotion du  
golf junior au Québec

DISPONIBLE CHEZ:  
JEAN-COUTU • SPORTS EXPERTS • PODIUM SPORTS • GOLF DE L'ÉTANG

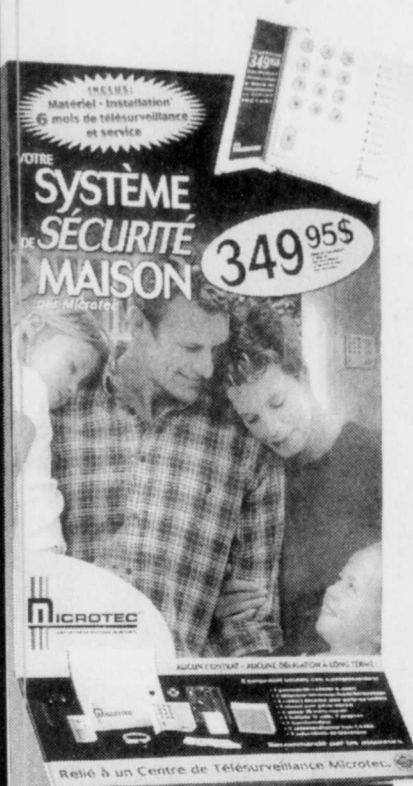
Pour commander: 1-800-891-4010

# MAINTENANT EN MAGASIN!

## VOTRE SYSTÈME DE SÉCURITÉ MAISON par Microtec

Seulement  
**349<sup>95</sup>\$**

aucun contrat  
aucune obligation



**6 mois  
gratuits**  
de télésurveillance  
aucun contrat  
aucune obligation

Offrez-vous le à Noël ou... Donnez-le en cadeau.

**Tout y est inclus!**

- 8 composantes de sécurité haute technologie
- Installation gratuite par Microtec
- Garantie Plan Or gratuite
- 6 mois de télésurveillance gratuits
- Aucun contrat, aucune obligation

**MICROTEC**  
SÉCURITÉ

1 877 360-0740

Maintenant offert dans tous ces magasins :

LA CABINE  
TELEPHONIQUE®

AMÉUBLEMENTS  
**TANGUAY**

**TANGUAY**  
ELECTRONIQUE

CENTRE DE DOMOTIQUE



### COUP D'OEIL SUR LES RÉGIONS

#### ACCIDENT DE SAINT-ANTONIN



COLLABORATION SPÉCIALE, MARC LAROUCHE

#### Irving soutient que son conducteur n'y est pour rien

La compagnie Irving, dont l'un des camions-citernes a été impliqué dans l'accident de la route qui a fait trois victimes samedi en matinée sur la route 185 à la hauteur de Saint-Antonin, soutient que son conducteur n'est pas responsable de la tragédie. « Il a rencontré les enquêteurs dans le dossier. Ce n'est pas lui qui a perdu le contrôle de son véhicule », affirme M<sup>me</sup> Kim Lavigne, de la compagnie Ir-

ving. À la Sûreté du Québec de Rimouski, le sergent Antonin Dubé mentionne que l'enquête se poursuit et que les véritables circonstances dans lesquelles s'est joué cet accident ne seront connues que dans quelques semaines, le temps de recueillir les témoignages et de faire l'expertise sur les véhicules. Hier, la citerne, qui reposait sur le côté dans le petit bois qui longe la 185, a été remise sur ses roues. M.L.

#### SEPT-ÎLES

#### Motoneigistes blessés

Deux motoneigistes de Sept-Îles ont été éjectés de leur bolide en entrant en collision sur la route menant au lac Daigle, au nord de la ville. Ils circulaient tous deux du même côté de la route; la collision s'est faite dans une courbe. Les deux hommes ont été transportés par ambulance au Centre hospitalier régional de Sept-Îles. Leur vie n'est pas en danger même si leurs blessures sont jugées sérieuses. S.T.

#### NEW CARLISLE

#### Saisies de stupéfiants

L'escouade du crime organisé de la Sûreté du Québec a fait récemment deux perquisitions relatives à la drogue à Sainte-Anne-des-Monts et New Carlisle. Le 2 décembre, dans une résidence de la rue du Parc à Sainte-Anne-des-Monts, elle a saisi des stupéfiants valant 2500 \$ et des instruments de mesure, utilisés à ce moment précis par un individu qui comparaitra par voie de sommation pour possession de drogue dans le but d'en faire le trafic et trafic. Le lendemain, au 35, rue Normandie, à New Carlisle, la SQ a arrêté deux personnes, Mary-Anne Flowers et Orvel Chatterton, âgés de 45 ans. Ils étaient en possession de 35 g de cocaïne et de la marijuana pour une valeur totale de 14 000 \$, et de 1000 \$ en argent. Les deux ont comparu à New Carlisle pour possession de stupéfiants en vue d'en faire le trafic et pour entreposage négligent d'une arme à feu. G.G.

#### BAS-SAINT-LAURENT

#### Demande de... statu quo

La Coalition contre l'assurance-chômage du Bas-Saint-Laurent proteste contre le projet du gouvernement fédéral de diviser la région Bas-Saint-Laurent/Gaspésie en deux territoires distincts pour les fins de l'assurance-emploi. La décision sera prise au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2000 par Ressources humaines Canada avec, comme conséquences, d'exiger des travailleurs du Bas-Saint-Laurent un plus grand nombre d'heures travaillées pour être admissibles à l'assurance-emploi et de voir diminuer la durée des prestations. Le Bas-Saint-Laurent avait, en novembre 1999, un taux de

chômage de 8,5 % comparé à 19,5 % pour la Gaspésie. Le Bas-Saint-Laurent pourrait aussi, soutient l'organisme, ne plus avoir accès au Fonds du Canada pour la création d'emplois, compte tenu de son faible taux de chômage. C.T.

#### CARLETON

#### « Attendez... » à 14 h

Télé-Québec diffusera les reprises de l'émission *Attendez que je vous raconte* à 14 h le samedi, à la suite de pressions exercées par la population gaspésienne, notamment. Cette émission est habituellement diffusée au terme de la programmation du mardi, vers 1 h dans la nuit du mardi au mercredi. Ce choix avait été fortement critiqué en Gaspésie, notamment par le président du Conseil de la culture Aurélien Bisson, qui soupçonnait la télé publique de placer dans un créneau impossible cette émission souvent produite en région. La présidente de Télé-Québec Doris Girard, de passage en Gaspésie le 11 novembre, avait défendu le point de vue du réseau en disant que la série était rediffusée l'été à une heure de meilleure écoute. M<sup>me</sup> Girard s'est finalement rendue aux arguments de M. Bisson. À compter du 15 janvier, la série sera présentée en reprise le samedi, 14 h à 15 h. La première diffusion de fin de programmation est maintenue. G.G.

#### Mosaïque de l'an 2000

Le personnel du Centre d'études collégiales de Carleton tient à souligner le passage à l'an 2000 avec les étudiants actuels ou anciens, et avec toute la population, au moyen d'une œuvre à laquelle chacun est invité à contribuer : la Mosaïque de l'an 2000. Chaque participant doit décorer un carton mesurant exactement 15 centimètres sur 15 qui sera une façon de témoigner de sa présence à l'aube de l'an 2000. Le carton doit constituer un message d'espoir. Il peut être réalisé en mots, en photographie, en collage, en tissu, en broderie, en peinture, en dessin, etc. On peut participer sans être artiste. Les cartons doivent être signés et acheminés au Centre d'études collégiales de Carleton (776, Perron, C.P. 1000, G0C 1J0) avant le 6 janvier 2000. Les participants peuvent aussi y indiquer leur âge. L'enseignante France Cayouette (418-364-3341, poste 232) souhaite que le public contribue à l'œuvre collective, qui sera dévoilée au début de l'an prochain. G.G.

**Sushi Chef**

En collaboration avec  
Maison  
Jean-Alfred Moisan

Pour vos réceptions des fêtes  
ou un souper entre amis,  
offrez les sushis  
préparés de main de maître!

(plateaux sushis variés pour groupe, disponible)

**NOUVEAU**  
Service de traiteur

**Au comptoir:**

au 699, rue Saint-Jean  
(Maison J. A. Moisan),  
notre chef vous conseillera  
et préparera sur place les sushis,  
du jeudi au dimanche  
de 11h à 19h.

**Commandes téléphoniques:**

du lundi au mercredi, de 8h30 à 16h au  
**(418) 523-3003**

ou du jeudi au dimanche de 11h à 19h au  
**(418) 522-0685**

BOUTIQUE D'ACCESSOIRES  
POUR FAIRE LES SUSHIS À LA MAISON  
ET DE BONNES IDÉES CADEAUX!

Réservez tôt  
pour les fêtes!

**SOLDÉS**  
exceptionnels  
avant Noël

**50%**

sur Collection Denim  
(fin de série)

**50%**

sur Lucia Sport

Toute vente finale  
Finissant le 19 décembre

**MORALI SPORT**  
Place Ste-Foy 653-4742